

Placé sous l'autorité directe du directeur de l'accueil collectif de mineurs et du directeur du service enfance.

L'animateur a pour missions d'accueillir et animer en toute sécurité des groupes d'enfants sur les temps périscolaires et extrascolaires. Il est également en charge de la conception des projets d'animation dans le cadre du projet pédagogique de la structure d'accueil.

Missions :

- Participer à la rédaction du projet pédagogique dans le respect du projet éducatif, dans le cadre des accueils/activités périscolaires et extrascolaires
- Participer activement au projet d'animation dont il est acteur, en lien avec le projet pédagogique et le PEDT
- Participer à l'encadrement des activités périscolaires et extrascolaires, en garantissant la sécurité physique, affective et morale des enfants
- Préparer, encadrer/animer et évaluer les différents temps d'animation et tous types d'activités spécifiques réalisées
- Accueillir le public et assurer la gestion du listing de présence, l'inscription des enfants, la réalisation des tâches administratives quotidiennes
- Assurer la continuité de transmission au bureau de l'accueil de loisirs en cas d'absence de la direction
- Communiquer aux familles des éléments de la vie quotidienne de leur enfant
- Partager des informations avec toute l'équipe et rendre compte à la direction.
- Participer aux réunions d'équipes et aux temps de travail collaboratifs
- Participer à l'entretien quotidien des locaux (rangement, désinfection)

Profil :

- **BAFA impératif ou assimilé**
- Expérience dans l'animation souhaitée / débutant accepté
- Connaissance des différentes techniques d'animation pour les décliner
- Sens du relationnel
- Sens du travail en équipe, savoir être
- Capacités d'écoute, d'observation et d'analyse
- Dynamisme, créativité, discrétion professionnelle, disponibilité
- Capacités d'adaptation, polyvalence

La pratique de l'anglais et/ou de l'italien serait un plus.

Le poste est nourri le midi et un accompagnement au niveau du logement est possible.

Statut : Cadre d'emplois des adjoints d'animation territoriaux

Durée du travail :

Temps complet 35h hebdomadaires / 2 jours de repos hebdomadaires consécutifs.

Possibilité de travail les weekends et jours fériés.

Amplitude horaire quotidienne variable en fonction de la période (scolaire/vacances scolaires et des activités planifiées).

Adressez votre candidature à :
Monsieur le Maire Des Deux Alpes
Mairie de Les Deux Alpes
48 Avenue de la Muzelle
BP 12
38860 LES DEUX ALPES
recrutements@mairie2alpes.fr